

Le baptême

... être baptisé, c'est vivre sur la terre comme au ciel.

Fondement de la vie chrétienne et vie en Jésus-Christ.

Par le baptême, nous entrons consciemment dans l'histoire du salut chrétien et notre histoire devient une micro-histoire du salut.

Le Christ n'est pas seulement quelqu'un que nous voyons en face de nous pour le proclamer, serait-ce même pour professer qu'il est Fils de Dieu et Rédempteur. Nous ne nous référons pas seulement à lui comme révélateur du Père, modèle et maître de l'humanité. Notre rapport au Christ n'est pas seulement une adhésion intellectuelle de foi à sa personne et à sa doctrine.

◆ Etre chrétien ne consiste pas seulement à être fidèle à sa parole et à imiter sa vie

◆ Etre chrétien signifie être en



communio avec sa personne et son mystère : vivre dans le Christ, ou mieux encore le laisser vivre en nous sa filiation divine, la consécration et la mission de l'esprit, sa Passion pour le Royaume du Père. Le Christ n'est pas seulement devant nous ou avec nous, il est en nous. Le Chrétien est une personne qui vit dans le Christ, qui vit de Lui, qui est unie à Lui comme le sarment à la vigne. Etre chrétien, c'est « être en Christ », c'est-à-dire dans le corps du Christ qu'est l'Eglise.

« Faire partie de l'Église n'est pas un fait extérieur et formel, il ne s'agit pas de remplir un papier qu'on nous donne, c'est un acte intérieur et vital ; on n'appartient pas à l'Église comme on appartient à une société, un parti ou toute autre organisation. Le lien est vital, comme celui que l'on a avec sa maman. » a souligné le Pape François. En effet, il a encore ajouté que le chrétien ne se fabrique pas « dans un laboratoire », il ne le devient pas « tout seul et par ses propres forces », mais « la foi est un cadeau, c'est un don de Dieu » qui est fait à l'homme « dans l'Église et à travers l'Église ».

« Le chrétien est comme un supplément d'humanité pour le Christ, disait Sainte Elisabeth de la Trinité.

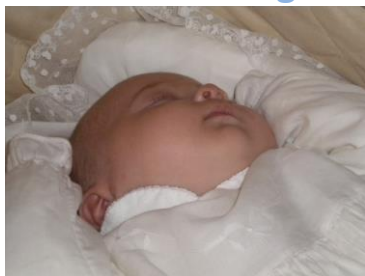


Le baptême est le sacrement sur lequel se fonde notre foi et qui nous greffe, comme membre vivant, sur le Christ et son Église. [...] Ce n'est donc pas une formalité ! C'est un acte qui touche notre existence en profondeur. Un enfant baptisé ou un enfant qui n'est pas baptisé, ce n'est pas la même chose. Ce n'est pas la même chose, une personne baptisée, ou une personne qui n'est pas baptisée. Par le baptême, nous sommes immergés dans cette inépuisable source de vie qu'est la mort de Jésus, le plus grand acte d'amour de toute l'histoire ; et grâce à cet amour, nous pouvons vivre une vie nouvelle, non plus à la merci du mal, du péché et de la mort, mais dans la communion avec Dieu et avec nos frères.

Pape François,
Catéchèse du 8.01.14 « Réveillez la mémoire de votre baptême ! »
www.zenit.org

Pour les paroissiens de l'UP La Venoge-L'Aubonne

Pour les enfants en bas âge



1. Adresser la demande du baptême auprès du secrétariat de la paroisse, **au minimum 3 mois avant la date souhaitée**
2. Recevoir et compléter les documents reçus et les retourner au secrétariat.
3. Si c'est le baptême d'un premier enfant que vous demandez, participer à une soirée « *Quel est le sens de la vie ?* » (voir encadré)
4. Participer à la réunion de préparation communautaire de votre choix.
5. Attendre la confirmation de la date de la célébration.
6. Organiser la fête.
7. Rencontrer une ou plusieurs fois le prêtre pour la préparation de la célébration.
8. Célébrer le baptême.

Rencontres de préparation

de 20h15 à 22h

à Rolle, Ruelle des Halles 1
(en-haut de l'escalier
en face de l'église) :

Mardi 14 août 2018

Mardi 30 octobre 2018

Mardi 22 janvier 2019

Mardi 26 mars 2019

Mardi 30 avril 2019

Mardi 28 mai 2019

Mardi 11 juin 2019

à Morges, Rond-Point 2
(salle 1, dans la cour) :

Jeudi 6 septembre 2018

Jeudi 13 décembre 2018

Mardi 12 février 2019

Mardi 12 mars 2019

Mardi 9 avril 2019

Mardi 14 mai 2019

Pour les personnes externes à l'UP

Un baptême est possible dans les églises de l'Unité pastorale. Il sera célébré par votre prêtre.

Un défraiement de 50.- sera perçu pour le sacristain, le cierge de baptême et le livret.

1. Adresser la demande du baptême auprès de notre secrétariat, au minimum 3 mois avant la date souhaitée.
2. Suivre la préparation au baptême dans votre paroisse de domicile.
3. Demander une délégation de pouvoir être baptisé à votre paroisse de domicile.

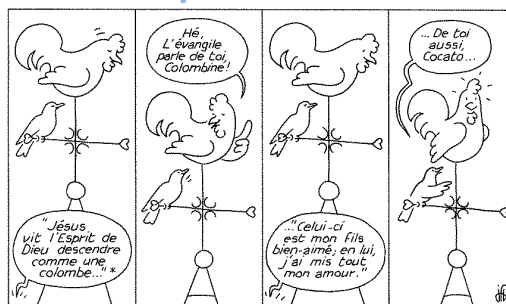
Pour les enfants en âge de scolarité



L'enfant participera à une préparation sur quelques mois (décembre-Pâques), en parallèle du catéchisme obligatoire.

Contact : alice.nielsen@cath-vd.ch ou 078 709 28 97

Pour les adultes qui désirent recevoir le baptême



La personne participera à un catéchuménat spécifique pour adulte.

Contact : valerie.nyitrai@cath-vd.ch ou 079 283 29 77



« Quel est le sens de la vie ? »

Si vous faites baptiser un premier enfant, il est temps de savoir où vous en êtes avec votre propre foi pour pouvoir marcher avec lui sur ce chemin important que vous choisirez pour lui.

Nous vous invitons à vous accompagner dans ce questionnement lors d'une soirée conviviale.

Soirée : repas, suivi d'un temps d'échange

de 19h30 à 22h à St Prex (R.Verrerie 4):

Jeudi 21 février 2019

Jeudi 13 juin 2019

Mardi 8 octobre 2019